

Colloque Villes, Parentalité et Santé

3ème table ronde – Parentalité, santé, politiques locales Ville de Nancy

**Préparation de la table ronde « Parentalité, santé, politiques locales » à 14h30
Colloque Villes, parentalité et santé – un nouvel enjeu de transversalité des politiques locales » Mercredi
24 octobre au centre culturel de la vie associative à Villeurbanne**

Mme Laithier, adjointe au Maire, déléguée à la politique familiale et à la petite enfance.
Mme Lydie Edhery coordinatrice du dispositif Arc en Ciel

- Comment santé et parentalité s'intègrent dans les politiques locales de votre Ville ? (quel regard portez-vous sur cette question ? reliez-vous naturellement ces deux concepts ?)

La parentalité est un concept complexe, difficilement définissable. La santé dans sa définition la plus complète, celle de l'Organisation Mondiale de la Santé, ne l'est pas moins. C'est déjà un point commun.

Développer une politique favorable au bon épanouissement des enfants au sein de leur famille, c'est agir en faveur de leur santé, c'est contribuer à faire d'eux de futurs citoyens aptes à faire des choix éclairés pour eux-mêmes et pour leurs proches. C'est aussi un des principaux déterminants de la santé.

A la ville de Nancy, c'est dans le cadre de la politique familiale que le concept de parentalité est le plus visible, et plus particulièrement :

- accueil de la petite enfance
- soutien à la parentalité (lieux d'accueil parents enfants, dispositif Arc en ciel notamment).

Une attention plus marquée est portée aux familles en difficulté dans les quartiers dits "politique de la ville" mais une réflexion est en cours pour que le repérage des familles en difficulté puisse être mis en place sur toute la ville. Etre parent, devenir parent est un processus complexe qui concerne tout adulte qui a, prévoit ou attend un enfant, qu'il soit seul, en couple, quelle que soit sa situation sociale. La Ville « employeur » s'attache également à intégrer cette notion dans sa gestion sociale :

- accompagner les jeunes parents dans la recherche de modes de garde adaptés lors de leur retour au travail
- actions de l'Amicale du Personnel
- formation managériale des chefs de service (stress psycho social).

- Quels enjeux par rapport aux politiques locales ? (réseaux, transversalité, coordination)

La proximité de la Ville de Nancy avec les familles, au travers des crèches, des haltes-garderies est déjà un levier important de déploiement d'une politique favorable à l'exercice de la parentalité, du moins dans les premiers âges de la vie.

L'accueil de la petite enfance est une compétence gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Nancy, sous la responsabilité d'Elisabeth LAITHIER, Adjointe au Maire, chargée de la politique familiale et de la petite enfance.

1027 places d'accueil réparties comme suit :

4 établissements en accueil collectif régulier	275 places
1 structure en accueil familial (accueil au domicile d'une assistante maternelle employée par la ville de Nancy)	120 places
2 établissements hospitaliers (places réservées par la municipalité aux enfants dont les parents agents non hospitaliers, sont domiciliés à Nancy)	50 places

3 établissements en accueil collectif occasionnel		65 places
10 structures associatives et parentales dont une structure franco-allemande (subvention par la commune 20 places)		272 places
+ 3 chaperons rouges		
⇒ 3 multi-accueil D Abensour	(57 + 8)	65 places
Bodson	(85 + 5)	90 places
Boudonville	(85 + 5)	90 places
Auxquelles s'ajoutent :		
2 lieux d'accueil parents/enfants		
1 lieu d'accueil parents/ enfants – ludothèque		
1 service d'accueil au domicile des parents travaillant en horaires décalés (Arc en Ciel)		
1 relais conseil assistantes maternelles (environ 320 assistantes		

La simple présentation de cette offre très diverse illustre la complexité institutionnelle et partenariale de construction d'une offre de proximité variée et adaptée aux besoins du territoire. Si tous ces lieux favorisent un temps d'espace avec les parents, les lieux d'accueil parents enfants sont des lieux privilégiés d'échanges sur les questions de parentalité. Leur mise en œuvre n'est pas toujours simple.

Par ailleurs, de nombreuses politiques à la Ville intègrent la dimension parentalité : sports, loisirs, culture, animation d'action de prévention... là encore les approches croisées sont nécessaires et complexes à animer. Dans des organisations bien souvent en « tuyaux d'orgue », pressurisées par la contrainte des moyens et la nécessité de « faire », la mise en œuvre d'une politique dédiée à la parentalité nécessiterait des modalités de coordination, des espaces d'échanges et d'organisation qui aujourd'hui n'existent pas ou difficilement.

Il faut beaucoup d'énergie et de force de conviction pour mener des actions de ce type : il faut rencontrer, convaincre, accompagner, évaluer, rassurer tous les échelons de décision et de mise en œuvre. Chacun doit pouvoir garder son identité et ses spécificités mais être capable de se mettre au service d'un projet commun.

- Une action qui illustre cette approche : qu'est ce que cette mise en œuvre nous apprend ?
quelles perspectives ouvre t-elle ?

La Ville de Nancy et son CCAS ont été interpellés par des parents qui rencontraient des difficultés pour faire garder leurs enfants du fait de leurs horaires de travail incompatibles avec ceux des structures d'accueil municipales.

Nous sommes témoins et en contact quotidien avec des familles dont les structures familiales sont en pleine évolution : les familles séparées et donc éclatées, celles dont la situation professionnelle des parents nécessite une grande mobilité géographique, celles dont les grands parents sont encore en activité ou habitent loin... Tous ces constats nous amènent à réinterroger en continu notre offre de proximité et à inventer avec nos partenaires des réponses plus adaptées aux besoins.

La Ville de Nancy et son CCAS ont donc soutenu une action menée à titre expérimental par des partenaires du quartier du Haut-du-Lièvre (Comité d'entraide aux français rapatriés et Institut régional de travail social) de garde des enfants à domicile très tôt le matin et/ou très tard le soir. Après un bilan positif, le CCAS, devenu porteur du projet, l'a développé à compter du 1er septembre 2004 pour satisfaire dans un premier temps vingt familles issues du quartier, puis proposer cet accueil à toute la population de la ville.

Description : Ce service propose à des personnes travaillant en horaires décalés un système de garde d'enfant(s) à domicile. Des étudiants en filière sanitaire et sociale, employés par le CCAS, se rendent au domicile des familles afin d'assurer le relais avant l'ouverture ou après la fermeture des structures d'accueil traditionnelles (crèches, écoles, garderies,...). L'accueil des enfants, âgés de trois mois à dix ans, a lieu de 5h à 8h30 le matin et de 18h30 à minuit le soir. Bilan : 51 % des familles aidées ont pu reprendre un emploi, 31 % le conserver et 14 % ont pu avoir accès à une formation diplômante.

Qu'est ce que cela n(v)ous a appris ?

La parentalité c'est la mise en œuvre d'une politique solidaire pas seulement d'une politique sociale. La dimension sociale apparaît dans l'attention aux plus fragiles, mais la solidarité s'exerce pour tous.

La parentalité n'est pas que le repérage et le traitement des « familles à problème ».

Quelques photos :



ville de
Nancy,